

La communauté du dehors Imaginaire social et crimes célèbres au Québec (XIXe - XXe siècle)

Alex Gagnon



Docteur en littérature de l'Université de Montréal, où il a aussi été chargé de cours, **Alex Gagnon** est chercheur postdoctoral à l'Université du Québec à Montréal.

ISBN 978-2-7606-3687-3
39,95 \$ • 498 pages
www.pum.umontreal.ca

En librairie le 29 novembre 2016

On connaît « la Corriveau », sa légende sulfureuse, les grincements de sa cage et les exploits sanguinaires que lui attribue la tradition. Mais on connaît beaucoup moins les crimes illustres du « docteur l'Indienne » (1829), la terreur inégalée qu'ont semée à Québec les « brigands du Cap-Rouge » (1834-1837) et le meurtre inoubliable (1839) par lequel George Holmes a durablement ébranlé la société seigneuriale du XIXe siècle.

C'est l'histoire culturelle de ces figures marquantes, aujourd'hui méconnues mais longtemps obsédantes, que raconte ce livre. On y découvre un ensemble de biographies légendaires : interrogeant le processus par l'entremise duquel ces figures criminelles deviennent célèbres, Alex Gagnon analyse la généalogie de leurs représentations et met en lumière, autour de chacune d'elles, la cristallisation et l'évolution d'une mémoire collective. Au croisement entre le discours médiatique, la tradition orale et la littérature, l'imaginaire social fabrique, à partir de faits divers, de grandes figures antagoniques, incarnations du mal ou avatars du démon.

La perspective est historique, l'analyse, littéraire et l'horizon, anthropologique. Toute société a ses crimes et criminels légendaires : entrer dans ce panthéon maudit, aller à la rencontre de cette communauté du dehors, c'est aussi éclairer et questionner la dynamique fondatrice de nos sociétés, qui produisent de la cohésion sociale en construisant des figures de l'ennemi et de la menace. En ce sens, cet ouvrage ne révèle pas seulement un pan inexploré de l'histoire et de la culture québécoises ; il poursuit, en s'appuyant sur des bases historiques concrètes, une réflexion générale sur ce que Cornelius Castoriadis appelait « l'institution de la société ».